

**REUNION DU COMITE DIRECTEUR  
Samedi 26 Mai 2018 – LIMOUX**

**PROCES VERBAL**

Début de la séance : 10h35

**Présents** : Colette BAILLADE, Anne-Marie BASSET (CTS), Christian BERNARD, Dominique CANAL, Alain CASTAN, Nathalie CASTELNAUD, Didier DONNAT, Jean-Marie GELY, Muriel GRIMALDI, Paul MARTINEZ, Jean-Noël MONTPELLIER, Yvette PRAT, Jean-Michel PITRE, Sophie RECORDIER, Jacques REY, Delphine SIMONNOT, Marie-Pierre THINE, Frédéric VENOUIL.

**Excusés** : Christine ANDREU, Bruno BALITRAND, Laurent BELOT, Marin BERNUSSOU, Yves BOQUEL (CTS), Christophe BOULESTREAU, Vanessa CEZAC, Virginie HUSSON (Directrice), Magali HACHE, Béatrice LEBRUN, Noëlline MOLLET, Adeline ROUGES.

Le Président ouvre la séance en insistant sur l'importance de ces réunions de gouvernance de notre Comité Régional et des thèmes abordés.

Il excuse les absents et donne la parole à Nathalie CASTELNAUD qui lui a adressé un courrier de démission conséquemment à une nouvelle orientation professionnelle.

Le Président congratule Nathalie pour son investissement et ses engagements à nos côtés.

Il faudra donc, lors de l'Assemblée Générale du mois de décembre procéder à son remplacement.

**A - RESULTATS SPORTIFS NATIONAUX et INTERNATIONAUX des GYMNASTES d'OCCITANIE :**

Le Président aborde pour chaque secteur sportif la lecture des titres obtenus et performances réalisées par les gymnastes occitans. (cf. Annexe 1)

**B – BUDGET PREVISIONNEL pour L'EXERCICE en COURS :**

Le nombre de licenciés enregistrés à ce jour est de 21 460 pour un objectif de 22 000, ce qui augure une tendance positive vers cet objectif d'ici à la fin de la saison.

Le document présenté est celui préparé par le Trésorier Bruno BALITRAND, la Vice-présidente Colette BAILLADE, la commission des finances et le Bureau exécutif.

Une réunion de la commission des finances reste à positionner après l'établissement du budget 2019 et avant de le présenter à l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> décembre 2018.

Deux points à souligner :

- la subvention du Contrat d'Objectif Territorial n'apparaîtra que sur le prévisionnel de 2019 ;
- la ligne concernant les aides sur les labels doit apparaître dans le prochain budget.

*M  
Bch*

Le budget présenté est voté à l'unanimité des 17 personnes présentes.

Le Président fait l'état des différents partenariats engagés et/ou signés :

- ALLIANZ (Cabinet Gomis-Garrigues) ;
- SASTRES coupes et médailles ;
- ULTRA JUMP ;
- 9.9 nous donne RDV en juin pour discuter sur les tenues de juges ;
- projet avec des photographes pour un partenariat sur les compétitions ;
- CREDIT MUTUEL rendez-vous en attente ;
- PISTE GONFLABLE.COM ;
- REPROTECH ;

#### C – POINT sur les ACTIVITES COURANTES :

Le Président présente la situation des licences à ce jour. (cf. Annexe 2)

Remarque : Nombre de clubs sont en recherche de cadres mais se heurtent au manque de candidatures.

Le Président exprime ensuite son sentiment concernant le déroulement de nos compétitions régionales : bien que rien ne soit à redire sur l'organisation générale, un climat assez triste entoure toutes ces manifestations sans entrain.

Comment rendre nos compétitions plus vivantes, plus dynamiques ?

Le rendez-vous du dimanche 3 juin à CASTELNAUDARY sera important.

#### D – TARIFS REGIONAUX :

Proposés à l'Assemblée Générale pour une application à la rentrée 2018 – 2019

- montant de la part régionale de la licence maintien à 15€ (16 voix pour, 1 contre 0 abstention) le montant de la part licence nationale étant de 23 € ;
- montant de la cotisation régionale maintenue à 100 € (16 voix pour, 1 voix contre, 0 abstention) ;
- droits d'engagement : maintien des tarifs existants (17 pour, 0 contre, 0 abstention)  
Il sera précisé dans le texte le contenu suivant pour les engagements équipes et groupe : équipes de 3 gyms et + 24 € ;
- formations de cadres tarif : 180€ (pour 17, 0 contre, 0 abstention) ;
- Tarifs de prise en charge des frais: 0,35€ km et 50 € par nuit, 16 € / repas (accord à l'unanimité) ;
- amendes : tarifs maintenus (accord à l'unanimité) ;
- suppression du montant de 5€ pour les carnets de formations (cadres et juges), il sera inclus dans l'inscription (accord à l'unanimité) ;
- indemnité pour juges convoqués et formateurs 25 € / séquence de 4h : maintenu ;
- indemnité encadrement stages de gymnastes (si stages maintenus avec 20 gymnastes maximum et 4 entraîneurs, 25 € par séquence de 4h) maintien à l'unanimité.

*in Bah*

### E – ORGANISATION ASSEMBLEE GENERALE :

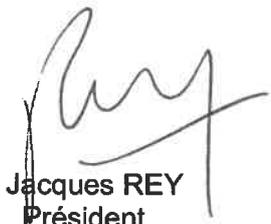
- il est proposé de présenter la candidature de M. MOREREAU comme commissaire aux comptes : 17 voix pour, 0 contre et 1 abstention ;
- le Comité Directeur vote pour mettre en place une assemblée générale électorale par correspondance : 17 voix pour, 0 contre et 0 abstention ;  
Cette procédure de vote sera mise en place dès lundi 28 mai ;
- le Comité Directeur désigne les membres de la commission électorale, composition valable jusqu'à la fin du mandat (2020) : Madame Maryse BINOT –BRAQUE, Monsieur Jean-Noël BOISSELEAU, Madame Agnès OLLIER et Madame Michelle Villalongue en cas de vacance ou d'absence d'un des membres.

### F – QUESTIONS DIVERSES :

- Le Président présente deux questions à envoyer à la Fédération en lecture lors de l'assemblée générale fédérale qui va se dérouler à AGEN : les deux questions sont expliquées et votées ensuite à l'unanimité par les 17 membres présents.
- Christian BERNARD présente un power point sur l'état des attributions des LABELS BABY GYM, SENIORS et QUALITE à ce jour.
- Christian BERNARD effectue un point sur l'organisation du GOLDEN AGE pour PESARO, et précise que l'organisation de cet événement sur notre territoire en 2022 pourrait être envisagée. Dans un premier temps, des contacts ont été pris avec le service des sports de la ville de SETE. Il apparaît à ce jour que dans la démarche officielle, nous ne pouvons envisager de mise en place sans la demande à la Fédération auprès de l'Union Européenne de Gymnastique. Le Président propose de faire un courrier de candidature de notre région OCCITANIE à cette organisation pour 2022.  
En fonction de la réponse de la Fédération nous engagerons alors toutes démarches nécessaires.

La séance est levée à 18 heures.

  
Christian BERNARD  
Secrétaire

  
Jacques REY  
Président

*Beh*